

Sur le rêve

Sigmund Freud

Sur le rêve

Traduit de l'allemand par Jean-Pierre Lefebvre
Présentation et notes par Fabien Lamouche

Éditions Points

Les nouvelles traductions des œuvres de Freud publiées
par les Éditions du Seuil et les Éditions Points sont réalisées
sous la direction de Jean-Pierre Lefebvre.

ISBN 978-2-0212-4493-9

© Éditions Points, octobre 2011,
pour la traduction française et la présentation

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

PRÉSENTATION

Le rêve et la psychologie des profondeurs

« Il existe un produit psychique qu'on peut rencontrer chez les personnes les plus normales, qui pourtant présente une analogie frappante avec les productions les plus sauvages de la folie et qui est demeuré aussi peu intelligible aux philosophes que la folie elle-même. Il s'agit des rêves. »

Freud, *Métapsychologie*

Ce livre résume *L'Interprétation du rêve*, épais volume qui devait, à l'aube d'un siècle nouveau, présenter la psychanalyse au monde. Celui-ci ne s'est ni enthousiasmé ni même scandalisé ; il s'est contenté de répondre par l'indifférence. Les conférences de Freud sont loin de remplir les salles et le livre, dédaigné par la critique, ne se vend pas. Le public scientifique et philosophique, dont l'auteur attendait la reconnaissance, n'en comprend pas l'intérêt. À presque 44 ans, Freud n'occupe toujours pas de poste important à l'Université et broie du noir. Leopold Löwenfeld lui offre alors de publier une version vulgarisée de *L'Interprétation du rêve* sous forme d'extraits ou de résumé dans la collection qu'il dirige chez un éditeur de Wiesbaden.

Freud promet un texte pour l'été 1900 mais ne cesse de différer cette tâche qu'il juge « dure et assommante ». Miné par une « crise intérieure profonde », il délaisse la plume pour les cartes, les échecs et les romans anglais¹. Ce n'est qu'à l'automne qu'il se met finalement au travail et qu'il rédige le fascicule – assez rapidement pour que l'éditeur puisse le publier avant Noël. Mais Freud, sans doute retenu par la crainte de nuire davantage encore à la carrière de son premier livre, « oublie » de renvoyer les épreuves à temps. Une discussion franche avec son éditeur viennois finit par le délivrer de ses scrupules².

Sur le rêve est donc publié au début de l'année 1901 sans que Freud en attende grand-chose. C'est pourtant le premier d'une longue série d'ouvrages de vulgarisation qui feront le succès de la psychanalyse auprès du grand public. L'épaisseur et la complexité de *L'Interprétation du rêve* ayant desservi son intelligibilité, le nouvel exposé est bref, scolaire et plus impersonnel. Les objectifs sont clairement affichés : si stimulante soit-elle, l'interprétation des rêves n'est pas une fin en soi, mais doit contribuer à faire passer la psychanalyse du rang de « thérapeutique des névroses » à celui de « psychologie de la vie psychique nor-

1. Sur cette période, voir *La Naissance de la psychanalyse*, trad. A. Berman, Paris, PUF, 1956, p. 277-285 et P. Gay, *Freud, une vie*, trad. T. Jolas, Paris, Hachette, 1991, 2 vol., vol. 1, p. 45 sq.

2. L'épisode est présenté comme un « acte manqué » dans *Psychopathologie de la vie quotidienne*, trad. S. Jankélévitch, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque Payot », 1996, p. 170-171.

male »¹. L'intuition remonte à 1895 : le rêve entre dans un schéma général où s'estompe la différence entre la vie psychique normale (tout le monde rêve) et la pathologie (le rêveur ne se comporte pas autrement que le malade mental).

Si le rêve est bâti comme un symptôme, si son explication nécessite les mêmes hypothèses [...], alors la psychanalyse n'est plus une science auxiliaire de la psychopathologie, alors elle est bien plutôt l'instauration d'une psychologie nouvelle et plus approfondie, qui devient également indispensable pour la compréhension du normal².

L'interprétation du rêve devait être la « pierre de touche du travail psychanalytique » : à la fois la clé des mystères de la *psychologie névrotique* et l'ouverture à une *psychologie des profondeurs* jusque-là insoupçonnée pour la vie psychique normale (p. 684³). Or cette stratégie argumentative consistant à faire du rêve un « paradigme⁴ », c'est-à-dire un exemple et un modèle, n'a pas été comprise.

Dans *Sur le rêve*, Freud affiche plus nettement la convergence entre l'analyse du rêve et la « série de

1. S. Freud, « Psycho-Analysis », trad. R. Rochlitz, in *Résultats, idées, problèmes II. 1921-1938*, Paris, PUF, 1985, p. 156.

2. *Id.*, *Sigmund Freud présenté par lui-même, suivi de « Post-scriptum de 1935 »*, trad. F. Cambon, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1984, p. 79.

3. Les pages indiquées entre parenthèses dans la présentation et celles qui figurent en gras dans le texte de Freud sont celles des *Gesammelte Werke*.

4. *Id.*, « L'intérêt de la psychanalyse », trad. P.-L. Assoun, in *Résultats, idées, problèmes I. 1890-1920*, Paris, PUF, 1984, p. 194.

problèmes psychologiques nouveaux » qu'il veut poser (p. 700). Le rêve apparaît moins comme la « voie royale vers la connaissance de l'inconscient » que comme le « premier maillon »¹ d'une chaîne de phénomènes psychiques allant de la pathologie (phobies, obsessions, symptômes hystériques, idées délirantes) à la vie normale (rêves, actes manqués, mots d'esprit). Cette « série » (voir l'insistance sur ce terme, p. 684) forme une « constellation épistémologiquement définie² » puisque le même « schéma fondamental » gouverne le rêve et ces « très nombreuses autres formations psychopathologiques » (p. 690) auxquelles les derniers mots du chapitre conclusif sont réservés.

Par rapport à la *Traumdeutung*, les exemples de rêves sont peu nombreux et leur analyse sommaire ; le travail du rêve n'est dessiné qu'à grands traits. Le sens du projet ne peut plus échapper au lecteur. Mais pour mettre en œuvre une démonstration de si vaste ampleur, il faut sortir du seul problème du rêve et s'attaquer aux autres maillons de la chaîne. « Je rédige le rêve sans joie véritable³ », déclare Freud en octobre 1900 alors qu'il écrit parallèlement et avec beaucoup plus d'enthousiasme

1. Cf. *Id.*, *L'Interprétation du rêve*, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Seuil, 2010, p. 651, 657 et « Révision de la théorie du rêve » et « Le rêve et l'occultisme » (conférences XXIX et XXX), in *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, trad. R.-M. Zeitlin, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1984, p. 25.

2. P.-H. Castel, *Introduction à L'Interprétation du rêve de Freud*, Paris, PUF, 1998, p. 191.

3. S. Freud, *La Naissance de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 288 ; cf. P. Gay, *Freud, une vie*, *op. cit.*, vol. 1, p. 243.

siasme la *Psychopathologie de la vie quotidienne*, où il montre que les « actes manqués » mettent en jeu les mêmes mécanismes psychiques que les rêves et les névroses. C'est aussi à l'automne 1900 que « Dora » frappe à la porte de son cabinet. Freud décide d'orienter son analyse autour de l'interprétation de deux rêves. Le cas lui paraît si intéressant qu'il en compose le récit en janvier 1901 et compte le publier sous le titre *Rêve et Hystérie*. « Il s'agit, dit-il, d'une suite au livre des *Rêves* » dont le sens est d'illustrer son application thérapeutique¹. Le texte est finalement publié sous le titre *Fragment d'une analyse d'hystérie* en 1905, année où paraît aussi *Le Mot d'esprit et sa relation avec l'inconscient*. Dans cet ouvrage conçu également comme un « excursus jailli directement de *L'Interprétation du rêve*² », un chapitre entier est consacré à l'analogie entre le mot d'esprit et le rêve. Au moment où il rédige *Sur le rêve*, l'inventeur de la psychanalyse est donc surtout soucieux de montrer qu'on peut étendre les présupposés et les résultats de la jeune science à d'autres domaines de l'activité psychique que les névroses ou le rêve : « La route du lointain, de l'intérêt universel, lui est ouverte³. »

1. S. Freud, *La Naissance de la psychanalyse*, op. cit., p. 289 ; cf. id., *Dora. Fragment d'une analyse d'hystérie*, trad. F. Kahn et F. Robert, Paris, PUF, « Quadrige », 2006, p. 3 et 8.

2. Id., *Sigmund Freud présenté par lui-même*, op. cit., p. 111.

3. Ibid., p. 79.

L'origine des rêves

En déclarant que le rêve a un sens et qu'on peut l'interpréter, Freud prend parti pour une ancienne croyance populaire à l'encontre du milieu scientifique de son époque. Il déplore que les auteurs médicaux, formés à l'école positiviste et mécaniste, n'y voient que le résidu d'un trouble somatique (p. 645-647). À leur décharge, Freud précise qu'il s'agit là d'une double réaction, d'une part, à l'antique superstition qui accordait aux rêves une signification prophétique (devins, oracles) et, d'autre part, à des « philosophes » empreints de romantisme qui lui conféraient une dimension édifiante ou mystique (Schubert, Scherner et Volkelt). Mais si les anciens et les philosophes ont trop accordé au rêve, les modernes le sous-estiment en étant dupes de son apparente absurdité et en qualifiant *a priori* d'anti-scientifique toute tentative d'y trouver un sens.

Le sens de ces recherches n'était pas au goût des médecins de cette génération, formés à n'attacher d'importance qu'à l'ordre anatomique, physique ou chimique. Et c'est parce qu'ils n'étaient pas préparés à reconnaître l'ordre psychique qu'ils l'accueillirent avec indifférence ou hostilité. Ils doutaient évidemment que le fait psychique soit susceptible d'un traitement scientifique exact¹.

1. S. Freud, « Résistances à la psychanalyse », article écrit en français, in *Résultats, idées, problèmes II. 1921-1938*, *op. cit.*, p. 127.

Le risque pointé est que la science abandonne le domaine du psychisme aux philosophes, mystiques et charlatans. Traiter des phénomènes tels que le rêve comme les conséquences d'un trouble organique ou d'un déficit anormal de l'appareil psychique, c'est leur refuser le statut d'actes psychiques à part entière, et les réduire à des « tressaillements » cérébraux « dénués de sens et de fin »¹. Si tel est bien le cas, le rêve ne vaut pas la peine qu'on s'intéresse à lui. Mais si, comme le suppose la psychanalyse, c'est un « acte psychique plein de valeur », il faut élucider sa signification en se libérant de l'obsession anatomique.

La thèse médicale est ici résumée par la formule de Carl Binz déjà citée dans la *Traumdeutung* : le rêve est un « processus corporel, dépourvu d'utilité dans tous les cas, pathologique dans certains cas » (p. 646). Fruit du hasard des connexions cérébrales, il est « exempt de signification sur le plan psychique » (p. 653), irrémédiablement absurde et donc ininterprétable. Il est comparable à la cacophonie que produirait au piano une personne ignorant tout de cet instrument et de la musique. Mais comment s'expliquer, dans ce cas, l'existence même minoritaire de rêves intelligibles et cohérents (p. 655-657) ? Faudrait-il invoquer le hasard, ce qui sera non seulement scientifiquement inconséquent, mais tout à fait improbable ? Le pianiste amateur se révélant un

1. *Id.*, « Josef Popper-Lynkeus et la théorie du rêve », trad. J. Altounian, A. Bourguignon *et al.*, in *Résultats, idées, problèmes II. 1921-1938, op. cit.*, p. 198.

virtuose, il est clair que l'explication laisse un « grand vide béant¹ » : celui du surcroît de sens que le rêve ajoute au stimulus.

Si la thèse somatique est insuffisante, elle n'est pas entièrement fautive selon Freud, qui fait allusion aux expériences de Mourly Vold et de Maury sur l'influence des stimuli sensoriels dans la production des rêves (p. 694). Expériences intéressantes, mais « surestimées », tranche-t-il : d'une part elles ne prouvent pas la nécessité d'un stimulus sensoriel pour provoquer le rêve ; d'autre part elles ne rendent pas compte de l'interprétation très personnelle du stimulus par le rêveur, qui le déforme et l'insère dans ses préoccupations. Le meunier ne dort bien que s'il entend son moulin tourner (p. 693) ; Freud blessé au périnée rêve qu'il fait du cheval (p. 694) ; le dramaturge rêve que le public applaudit sa comédie quand on bat un tapis (p. 695). Ce sont trois cas de figure différents où le rêve est toujours un acte psychique à part entière :

Soit le psychisme ne se préoccupe absolument pas des déclencheurs de sensations perçues pendant le sommeil, quand il le peut, face à l'intensité et à la signification bien comprise par lui de ces stimuli ; soit il utilise le rêve pour clouer le bec à ces stimuli ; soit encore, troisièmement, quand il lui faut bien les reconnaître, il recherche l'interprétation qui installera la sensation actuelle comme composante d'une situation désirée et compatible avec le sommeil².

1. *Id.*, *L'Interprétation du rêve*, *op. cit.*, p. 76.

2. *Ibid.*, p. 274.

Le lien avec un stimulus sensoriel extérieur n'a donc rien d'essentiel pour la formation du rêve. Quel que soit son enracinement somatique, le rêve appelle une interprétation parce qu'il exprime une intention, ce dont aucune explication physiologique n'est capable de rendre compte. « Le rêve est *signifiant* et est un *objet de la psychologie*¹. » Guidée par un obscur pressentiment, l'antique croyance populaire concernant un sens caché du rêve était donc dans le vrai (p. 647). Mais Freud prend soin de ne pas rouvrir la porte aux interprétations arbitraires : il rend ainsi hommage à Scherner (p. 646, p. 699 note) pour avoir montré les lacunes de la doctrine dominante, mais le critique sévèrement pour sa théorie fantaisiste sur les rêves et la technique d'interprétation qu'il en propose.

Les deux méthodes traditionnelles d'interprétation qui se présentent sont scientifiquement inutilisables. La première, dite « symbolique », comprend le rêve comme une totalité revêtant un sens caché et composée par une puissance supérieure pour délivrer un message au rêveur. Le rêve vient au rêveur, et seule une personne compétente peut l'interpréter (devin, prêtre, prophète), c'est-à-dire traduire son contenu obscur par un message compréhensible en fonction duquel les détails vont s'éclairer. Une telle méthode est arbitraire et liée à une conception préscientifique du monde. Dans la méthode dite « de chiffrage », en revanche, le rêve est un « conglomérat » où chaque « fragment » fait sens par lui-même. Il est traité « comme une sorte

1. *Id.*, « L'intérêt de la psychanalyse », *op. cit.*, p. 194.

de texte secret dans lequel chaque signe est traduit selon une clé fixe ». Interpréter, c'est reconstruire une cohérence globale à partir des mots clés déchiffrés. Théorisée par Artémidore, cette méthode pose problème par la fiabilité de ses clés mais aussi par la transposition purement mécanique qu'elle opère.

Il y a cependant quelque chose à retenir de chaque méthode. D'une part, on doit appréhender le contenu du rêve « comme un tout » puisque celui-ci est porteur d'une intention. D'autre part, sa décomposition en fragments est la seule manière de mener l'interprétation. Mais pour que l'interprétation ne soit ni arbitraire ni mécanique, il faut rendre le rêve au rêveur : l'intention est imputable au rêveur lui-même, et il revient à celui-ci de découvrir la clé de ses propres songes. Autrement dit, le rêveur sait ce que son rêve signifie, il ignore simplement qu'il le sait, et il est le seul à pouvoir le découvrir. La technique développée par la psychanalyse se distingue sur ce point essentiel des recettes antiques :

C'est au rêveur lui-même qu'elle impose le travail d'interprétation. Elle n'entend pas prendre en compte ce qui vient à l'esprit de l'interprète extérieur à propos de tel ou tel élément du rêve concerné, mais ce qui vient à l'esprit du rêveur¹.

1. *Id.*, *L'Interprétation du rêve*, *op. cit.*, p. 135, n. 3.

La méthode psychanalytique

La « nouvelle méthode » d'examen du rêve (p. 647-649) se fonde sur le déterminisme psychique. Le rêve est décomposé en « fragments » (p. 650) ou « éléments dispersés » (p. 652) à propos desquels le rêveur formule des idées librement associées. Si une « série » ou un « enchaînement » de pensées (p. 648-649, p. 654) est digne d'intérêt, c'est parce que les liens associatifs ne doivent rien au hasard même si le sujet n'en a pas conscience. « Il n'existe naturellement pas d'arbitraire psychique (p. 694), dit Freud : partout où jusqu'ici semble régner le caprice le plus bizarre, le travail psychanalytique a montré loi, ordre et connexion¹. »

L'association n'est pas « libre » au sens où elle serait indéterminée, mais au sens où elle est spontanée. Elle doit n'être entravée par aucune forme de censure logique ou morale (p. 648, p. 654) : selon le *pacte psychanalytique*, le patient communique toutes les pensées qui lui viennent à l'esprit même si elles lui semblent absurdes ou immorales. Il doit tout dire, même si c'est désagréable, le médecin observant en retour une discrétion absolue. En dehors de cette règle fondamentale, la psychanalyse est faite de règles empiriques qui relèvent plus de la relation humaine que de la science exacte : elle est avant tout un *art de l'interprétation* dont le « matériau » est constitué par les pensées, les souvenirs, les fantasmes évoqués.

1. *Id.*, « L'intérêt de la psychanalyse », *op. cit.*, p. 196.

Notre technique consiste, en laissant jouer librement l'association, à faire surgir d'autres formations substitutives de ces éléments et à nous servir de ces formations pour tirer à la surface le contenu inconscient du rêve [...]. Le rêve dont on se souvient ne constitue pas ce que nous cherchons à proprement parler, il n'en est qu'une substitution déformée qui doit nous permettre, à l'aide d'autres formations substitutives que nous faisons surgir, de nous rapprocher de l'essence même du rêve, de rendre l'inconscient conscient¹.

Les indications les plus précieuses sont fournies par la *résistance* que le sujet oppose à certaines pensées ressenties comme perturbatrices. Il cesse de parler, hésite ou rejette activement ces « idées spontanées » auxquelles ses propres associations le conduisent, mais qui dérangent sa réflexion ou heurtent ses valeurs morales (p. 649, p. 685). Sa résistance est le meilleur indice d'un conflit intérieur dont il n'a pas conscience. La vie psychique n'est pas unitaire, elle est faite de rapports de force : Freud la compare à une « arène où luttent des tendances opposées² » et la représente au moyen d'un « schéma » partageant le psychisme en plusieurs « instances » ou systèmes distincts (p. 689). La « conscience » est la partie du psychisme dont le sujet a une perception immédiate, et dans laquelle il se reconnaît. Le « préconscient » désigne ce qui n'est pas connu par la conscience mais

1. *Id.*, *Introduction à la psychanalyse* (« Deuxième partie : Le rêve », conférences V à XV), trad. S. Jankélévitch, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque Payot », 2000, p. 99.

2. *Ibid.*, p. 65.

peut éventuellement le devenir par un effort d'attention. Enfin, l'« inconscient » au sens strict n'est pas connu par la conscience et ne saurait le devenir sans se heurter à une résistance interne qui opère à la manière d'un censeur. Il est pour l'essentiel constitué de désirs agressifs et incestueux ayant fait l'objet d'une condamnation morale : « des motions d'égoïsme et de cruauté, mais avant tout des motions de désir sexuelles, souvent de l'espèce la plus crue et la plus interdite », qui ont été refoulés dans les premières années de la vie sous la pression de l'éducation¹.

Imaginons, dit Freud, que dans une salle de conférences, au milieu d'un auditoire attentif, un individu bavarde, tape des pieds, rie bruyamment, etc. On le met à la porte. Rendu amer par cette exclusion, mais toujours aussi résolu, il tente continuellement de revenir malgré les sentinelles placées devant la porte, et redouble son tapage au point de faire un vacarme insupportable. De même, un désir refoulé subsiste dans l'inconscient et cause une souffrance continue car il est prompt à saisir la moindre occasion de se manifester et de réapparaître sous une forme déguisée. Le *refoulement*, qui consiste à maintenir hors de la conscience un élément psychique indésirable, expose à un « retour du refoulé » contre lequel il faut déployer une énergie considérable².

La notion de refoulement est le pilier fondateur de la psychanalyse et sa principale originalité (p. 689) :

1. C'est la première topique freudienne. La seconde distinguera le moi, le ça et le surmoi.

2. *Id.*, *Cinq leçons sur la psychanalyse*, trad. Y. Le Lay, Paris, Payot, « Petite Bibliothèque Payot », 1990, p. 28-30.

d'autres avant elle ont parlé d'inconscient, psychiatres comme philosophes, mais sans lui prêter ce caractère *dynamique* qui permet de lier la formation de symptôme à un retour du refoulé, comme Freud et Breuer l'ont fait dans leurs *Études sur l'hystérie* (1895). Breuer avait établi dès les années 1880 que l'hystérie est liée à des impressions traumatiques de l'enfance qui ont sombré dans l'oubli mais continuent d'être pathogènes. Par l'hypnose, il amenait ses patients à en retrouver le souvenir car la prise de conscience entraînait la disparition des symptômes (principe du traitement « cathartique »). Freud approfondit cette découverte en termes de refoulement, surmontement des résistances et « résolution du symptôme » (p. 648). Il comprend que si l'hypnose produit une guérison rapide mais seulement provisoire, c'est parce qu'elle ne permet pas au patient de prendre une part active à la reconquête de ses idées refoulées et à la résolution de son conflit intérieur. En lui substituant la méthode des libres associations, il invente la psychanalyse.

Au départ, l'application de cette méthode au rêve n'est qu'une conséquence thérapeutique de l'abandon de l'hypnose :

La matière oubliée de la vie infantile est accessible au rêve, de sorte que l'amnésie infantile se trouve la plupart du temps surmontée à la suite d'interprétations de rêves. Le rêve s'acquitte ici d'une part de la tâche qui était autrefois dévolue à l'hypnose¹.

1. *Id.*, *Sigmund Freud présenté par lui-même*, op. cit., p. 77.

Cinq conférences sur la psychanalyse
traduit par Bernard Lortholary
et présenté par Patrick Hochart
« *Points Essais* », n° 699
2012

Le Délire et les Rêves dans la *Gradiva* de W. Jensen
traduit par Dominique Tassel
et présenté par Henri-Louis Rey Flaud
« *Points Essais* », n° 713
2013

RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2011. N° XXXXXXX (00000)
IMPRIMÉ EN FRANCE